

Questions?

Déposez votre demande d'admission

# DOCTORAT SUR **MESURE** (PH. D.)

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

**Philosophiæ doctor (Ph. D.)**

**90**  
CRÉDITS

Reconnaissance  
d'acquis maximale:  
crédits

## Renseignements et directives

## OBJECTIFS

La formation doctorale vise à former des chercheurs autonomes, des professeurs de l'enseignement supérieur ou des praticiens de haut niveau.

À cet effet, elle a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant :

d'exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche;

d'approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles;

d'approfondir, d'adapter ou de concevoir des méthodes de recherche ou d'analyse;

d'assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche;

d'assurer le respect des normes, des règles d'éthique et d'intégrité, et de favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances;

d'éprouver la valeur de ses résultats au regard des connaissances nouvelles dans son domaine de recherche;

d'interpréter, de façon critique, les données propres à un domaine du savoir;

de superviser des activités de recherche;

de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes d'un domaine du savoir.

Le projet d'études de l'étudiant précise les objectifs spécifiques de son programme sur mesure.

---

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. Il est tenu formellement de s'y inscrire pendant au moins cinq sessions consécutives. Toute dérogation à ces dispositions doit être autorisée explicitement par la direction de programme.

---

## RESPONSABLE

### Pour information

[fesp-surmesure@fesp.ulaval.ca](mailto:fesp-surmesure@fesp.ulaval.ca)

---

### Faculté de rattachement

Faculté des études supérieures et postdoctorales

---

## RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

### Structure du programme

Le doctorat sur mesure comporte 90 crédits intercycles ou de 3<sup>e</sup> cycle (cours numérotés 7000 et 8000), dont 9 crédits obligatoires (y compris l'examen).

Le projet d'études propose une scolarité en lien avec le sujet de recherche qui peut comporter 15, 18 ou 21 crédits, selon

l'orientation interdisciplinaire ou transdisciplinaire du projet (minimum de 3 crédits dans chacune des disciplines).

La possibilité de reconnaissance d'acquis expérimentiels ou de cours varie en fonction de la scolarité spécifique au programme puisqu'au moins 50 % des crédits de cours doivent être réussis à l'Université.

### **Activités du programme**

Cours obligatoires : 9 crédits

Méthodologie de la recherche ou Rédaction scientifique (3 crédits)

Examen de doctorat (6 crédits)

Scolarité en lien avec le projet d'études : 15 à 21 crédits

un minimum de 3 crédits dans chaque discipline, offerts à l'Université ou dans un autre établissement

Activités de formation à la recherche : 69 à 75 crédits

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

**AUTOMNE HIVER**

---

## ADMISSIBILITÉ

### **Grade et discipline**

Être titulaire d'une maîtrise (ou l'équivalent) dans une discipline pertinente au projet d'études.

### **Moyenne cumulative**

Le candidat a maintenu une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent.

### **Scolarité préparatoire**

Selon le projet d'études et la scolarité antérieure du candidat, des cours de mise à niveau de 1er ou de 2e cycles peuvent être exigés.

### **Exigences linguistiques**

Le candidat francophone (celui qui a fait ses études primaires et secondaires en français) doit réussir l'évaluation en anglais.

Le candidat anglophone doit réussir l'évaluation en français.

Le candidat dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais doit réussir les deux épreuves : anglais et français.

### *Connaissance de l'anglais*

Le candidat doit obtenir un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC)

ou un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70 au test Versant English Placement Test (VEPT) ou une note minimale de C à un cours d'anglais de niveau égal ou supérieur à ANL-2020 Intermediate English II.

#### *Connaissance du français*

Le candidat doit obtenir un résultat égal ou supérieur à 860 sur 990 au Test de français international (TFI) et la réussite du Test d'expression écrite du français (TEEF) ou une note minimale de C à un cours de français de niveau égal ou supérieur à FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II.

#### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire**

Important : Avant de déposer une demande d'admission dans ce programme, il est primordial de visiter le site de la FESP afin de bien comprendre la démarche d'admission du programme.

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier de candidature doit également comprendre les éléments suivants :

une lettre d'appui du directeur de recherche

un projet d'études de doctorat sur mesure (le titre provisoire du projet, l'équipe de recherche, la justification du projet, la présentation de la recherche, la structure du programme et le cheminement projeté, et une bibliographie) élaboré avec le soutien d'un professeur qui répond de la validité du projet et accepte d'assurer la direction de recherche

un curriculum vitae

#### **Sélection**

Pour chaque projet d'études donnant lieu à une demande d'admission, le vice-doyen de la FESP constitue un comité responsable de l'admission et de la qualité du projet d'études.

Ce comité évalue :

le potentiel de l'étudiant aux études doctorales, sur la base de la pertinence et de l'excellence de la formation antérieure;

la qualité et l'originalité de son avant-projet de recherche;

la disponibilité de l'expertise et des ressources requises pour guider l'étudiant et permettre la réalisation du programme.

Le comité recommande ensuite :

l'admission de l'étudiant;

la nomination des personnes responsables de son encadrement scientifique (direction de recherche, codirection);

l'appellation du programme et son unité de rattachement.

Après l'admission, les membres du comité appuient la direction de recherche dans ses fonctions d'encadrement de l'étudiant afin d'assurer la représentation de tous les domaines du savoir impliqués par le projet.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

---

## **DATE LIMITE DE DÉPÔT**

La date limite de dépôt du dossier de candidature est :

## **Automne**

*Candidats québécois et canadiens hors Québec*

Admission régulière: 1er février

Admission tardive: 1er juin

*Candidats étrangers*

Admission régulière: 1er février

Note: Après le 1er avril, la demande d'admission pourrait être reportée à une session ultérieure.

## **Hiver**

*Candidats québécois et canadiens hors Québec*

Admission régulière: 1er octobre

Admission tardive: 1er novembre

*Candidats étrangers*

Admission régulière: 15 septembre

Note: Après le 1er octobre, la demande d'admission pourrait être reportée à une session ultérieure.

## **Été**

Aucune admission à l'été

---

# Information complémentaire

## DOCUMENTS ET OUTILS

### **Guide de cheminement aux cycles supérieurs**

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

### **Règlement des études**

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

### Joindre une personne-ressource de la faculté

**Faculté des études supérieures et postdoctorales**

www.fes.ulaval.ca

418 656-2764, poste 2464

1 877 785-2825

fesp@fesp.ulaval.ca

---

## LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

---

Version: 2018-11-20 07:51:12 / 2018-12-03 11:43:41

Version précédente

# MAÎTRISE SUR MESURE - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

# Présentation générale

## Aperçu

### EN BREF

La maîtrise recherche menant au grade de Maître ès arts (M.A.) ou Maître ès sciences (M. Sc.) comporte un ensemble cohérent d'activités de formation diverses prenant en compte les connaissances nouvelles dans les domaines du savoir concernés.

Le comité peut autoriser une maîtrise recherche sur mesure dans des situations particulières lorsqu'aucun programme existant ne correspond à vos besoins de formation et que l'intervention de plusieurs domaines du savoir est requise pour atteindre les objectifs généraux des programmes de maîtrise.

Vous pourrez compter sur le personnel de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) pour les opérations d'inscription et la gestion des études en général. C'est le vice-doyen de la FESP qui assure la direction du programme sur mesure. Vous devrez faire preuve d'une grande autonomie afin de cheminer dans un programme sur mesure puisqu'il peut s'avérer exigeant et requérir une forte motivation.

**Directeur à trouver avant l'admission:** vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant votre admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

**Temps complet:** doit normalement être suivi à temps complet.

**Certains cours à distance:** peut être en partie suivi à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

---

## Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

## GRADE

**Maître ès arts (M.A.) ou Maître ès sciences (M. Sc.)**

**45**  
CREDITS

Reconnaissance  
d'acquis maximale:  
crédits

## Renseignements et directives

## OBJECTIFS

La formation à la maîtrise permet à l'étudiant de réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche et de participer au développement des connaissances scientifiques, technologiques ou artistiques.

À cet effet, elle a pour objectifs généraux de permettre à l'étudiant :

de s'approprier des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche;

de maîtriser et de justifier la méthode de recherche utilisée;

d'exposer et de s'approprier une problématique et de formuler ses objectifs de recherche;

de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste;

de respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances;

d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;

de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;

de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers d'un domaine du savoir.

Le projet d'études de l'étudiant précise les objectifs spécifiques de son programme sur mesure.

---

## DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ce programme pour la durée de ses études.

---

## CHEMINEMENT BIDIPLÔMANT

Le cheminement bidualm permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

---

## RESPONSABLE

### **Pour information**

[fesp-surmesure@fesp.ulaval.ca](mailto:fesp-surmesure@fesp.ulaval.ca)

---

### **Faculté de rattachement**

Faculté des études supérieures et postdoctorales

---



# RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

## Structure du programme

La maîtrise sur mesure comporte 45 crédits de 2<sup>e</sup> cycle ou intercycles (cours numérotés 6000 et 7000), dont 3 crédits obligatoires.

Le projet d'études propose une scolarité en lien avec le sujet de recherche qui comporte 12, 15, 18 ou 21 crédits, selon l'orientation interdisciplinaire ou transdisciplinaire du projet (minimum de 3 crédits dans chacune des disciplines).

La possibilité de reconnaissance d'acquis expérimentiels ou de cours varie en fonction de la scolarité spécifique au programme puisqu'au moins 50% des crédits de cours doivent être réussis à l'Université Laval.

## Activités du programme

Cours obligatoires : 3 crédits

Méthodologie de la recherche ou Rédaction scientifique (3 crédits)

Scolarité en lien avec le projet d'études : 12 à 21 crédits

un minimum de 3 crédits dans chaque discipline, offerts à l'Université ou dans un autre établissement

Activités de formation à la recherche : 24 à 33 crédits

---

## Conditions d'admission

### SESSIONS D'ADMISSION

**AUTOMNE HIVER**

---

### ADMISSIBILITÉ

#### Grade et discipline

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) dans une discipline pertinente au projet d'études.

#### Moyenne cumulative

Le candidat a maintenu une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent.

#### Scolarité préparatoire

Selon le projet d'études et la scolarité antérieure du candidat, des cours de mise à niveau de 1er cycle peuvent être exigés.

#### Exigences linguistiques

Le candidat francophone (celui qui a fait ses études primaires et secondaires en français) doit réussir l'évaluation en anglais.

Le candidat anglophone doit réussir l'évaluation en français.

Le candidat dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais doit réussir les deux épreuves : anglais et français.

#### *Connaissance de l'anglais*

Le candidat doit obtenir un résultat égal ou supérieur à 675 sur 990 au Test of English for International Communication (TOEIC) ou un résultat égal ou supérieur à 53 sur 70 au test Versant English Placement Test (VEPT) ou une note minimale de C à un cours d'anglais de niveau égal ou supérieur à ANL-2020 Intermediate English II.

#### *Connaissance du français*

Le candidat doit obtenir un résultat égal ou supérieur à 860 sur 990 au Test de français international (TFI) et la réussite du Test d'expression écrite du français (TEEF) ou une note minimale de C à un cours de français de niveau égal ou supérieur à FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II.

### **Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire**

Important : Avant de déposer une demande d'admission dans ce programme, il est primordial de visiter le site de la FESP afin de bien comprendre la démarche d'admission du programme.

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le dossier de candidature doit également comprendre les éléments suivants :

une lettre d'appui du directeur de recherche

un projet d'études de maîtrise de recherche sur mesure (le titre provisoire du projet, l'équipe de recherche, la justification du projet, la présentation de la recherche, la structure du programme et le cheminement projeté, et une bibliographie) élaboré avec le soutien d'un professeur qui répond de la validité du projet et accepte d'assurer la direction de recherche

un curriculum vitae

deux rapports d'appréciation

### **Sélection**

Pour chaque projet d'études donnant lieu à une demande d'admission, le vice-doyen de la FESP constitue un comité responsable de l'admission et de la qualité du projet d'études.

Ce comité évalue :

le potentiel de l'étudiant aux études de maîtrise, sur la base de la pertinence et de l'excellence de la formation antérieure;

la qualité et l'originalité de son avant-projet de recherche;

la disponibilité de l'expertise et des ressources requises pour guider l'étudiant et permettre la réalisation du programme.

Le comité recommande ensuite :

l'admission de l'étudiant;

la nomination des personnes responsables de son encadrement scientifique (direction de recherche, codirection);

l'appellation du programme et son unité de rattachement.

Après l'admission, les membres du comité appuient la direction de recherche dans ses fonctions d'encadrement de l'étudiant afin d'assurer la représentation de tous les domaines du savoir impliqués par le projet.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

---

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite de dépôt du dossier de candidature est :

### **Automne**

*Candidats québécois et canadiens hors Québec*

Admission régulière: 1er février

Admission tardive: 1er juin

*Candidats étrangers*

Admission régulière: 1er février

Note: Après le 1er avril, la demande d'admission pourrait être reportée à une session ultérieure.

### **Hiver**

*Candidats québécois et canadiens hors Québec*

Admission régulière: 1er octobre

Admission tardive: 1er novembre

*Candidats étrangers*

Admission régulière: 15 septembre

Note: Après le 1er octobre, la demande d'admission pourrait être reportée à une session ultérieure.

### **Été**

Aucune admission à l'été

---

## Information complémentaire

### DOCUMENTS ET OUTILS

#### **Simulation et rapport de cheminement**

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

## Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

## Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

---

## RESSOURCES

### Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

[info@ulaval.ca](mailto:info@ulaval.ca)

Heures d'ouverture

### Joindre une personne-ressource de la faculté

#### Faculté des études supérieures et postdoctorales

[www.fes.ulaval.ca](http://www.fes.ulaval.ca)

418 656-2764, poste 2464

1 877 785-2825

[fesp@fesp.ulaval.ca](mailto:fesp@fesp.ulaval.ca)

---

## LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

